

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>sujet</b>              | <b>Mairie de St Genix sur Guiers<br/>Conseil municipal</b>   |
| <b>date réunion</b>       | <b>28 janvier 2016</b>   |
| <b>organisée par</b>      | <b>Le Maire, Joël Primard</b>  |
| <b>participants</b>       | <b>Les conseillers municipaux, tous présents sauf :</b><br>- Jean-Pierre Drevet : pouvoir à Catherine Faure-Lombard<br><i>(puis arrivé en cours de séance)</i><br>- Régine Barbin : pouvoir à Nelly Naux<br>- Régis Perroud : pouvoir à Romain Bavuz<br>- Nicole Mercier |
| <b>liste de diffusion</b> | <b>Le conseil municipal, le site</b>   |
| <b>prochaine réunion</b>  | <b>25 février 2016</b>   |

|                  |                           |
|------------------|---------------------------|
| <b>REDACTEUR</b> | <b>Jean-Claude PARAVY</b> |
|------------------|---------------------------|

## Ordre du jour :

|  |          |
|--|----------|
| <b>1. Ordre du jour .....</b>  | <b>1</b> |
| 1.1 Ouverture de séance : présentation de Tony Régnier nouvel arrivant .....         | 2        |
| 1.2 Lecture des délibérations des Conseils précédents .....                          | 2        |
| 1.3 Plan Communal de Sauvegarde et Plan d'Accueil et d'Hébergement .....             | 2        |
| 1.4 Ecole élémentaire : aménagement de deux classes : avenant .....                  | 2        |
| 1.5 Travaux en cours ou programmés .....   | 3        |
| 1.5.1 Extension du columbarium .....   | 3        |
| 1.6 Création d'un terrain synthétique : avenant de partage des charges annexes ..... | 3        |
| 1.7 Projet de gymnase .....  | 4        |
| 1.8 Renouvellement du bail de la Gendarmerie .....                                   | 4        |
| 1.9 Situation de la zone de Contin .....   | 5        |
| 1.10 Accessibilité des bâtiments et terrains communaux .....                         | 5        |
| 1.11 Demande de subvention au titre de la DETR .....                                 | 5        |
| 1.12 Bilan et mise en conformité du PLU .....  | 5        |
| <b>2. Commissions Municipales, activité des adjoints .....</b>                       | <b>5</b> |
| 2.1 Daniel Polaud (travaux) .....  | 5        |
| 2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances) .....                        | 5        |
| 2.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention) .....  | 6        |
| 2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture) .....                              | 6        |
| 2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires) .....                       | 7        |
| <b>3. INTERCOMMUNALITES .....</b>  | <b>7</b> |
| 3.1 Projet de commune nouvelle .....   | 7        |
| 3.2 Schéma départemental de la Coopération Intercommunale .....                      | 7        |
| 3.3 Compte-rendu Communauté de Communes et Syndicat Mixte .....                      | 8        |
| 3.4 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux .....                                      | 8        |
| 3.4.1 SICTOM du Guiers .....   | 8        |
| 3.4.2 SIEGA .....  | 8        |
| 3.4.3 SIAGA .....  | 9        |
| <b>4. Questions diverses .....</b>   | <b>9</b> |

## 1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente  
Plan Communal de Sauvegarde et Plan d'Accueil et d'Hébergement  
Ecole élémentaire : avenant au lot n°2.  
Travaux en cours ou programmés : Parkings - Extension du columbarium  
Création d'un terrain en synthétique – Avenant pour le partage des charges annexes  
Projet de gymnase

Renouvellement du bail de la gendarmerie  
Situation de la zone de *Contin*  
Accessibilité des bâtiments communaux  
Demande de subvention au titre de la D.E.T.R.  
Bilan et Mise en conformité du P.L.U.  
Compte rendu des commissions municipales  
Projet de Commune nouvelle/Schéma départemental de la Coopération intercommunale  
Compte rendu des réunions E.P.C.I.  
Questions diverses

### **1.1 OUVERTURE DE SEANCE : PRESENTATION DE TONY REGNIER NOUVEL ARRIVANT AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL**

M. Tony REGNIER, recruté au 1<sup>er</sup> janvier comme agent de maîtrise responsable des services techniques de la Ville, est présenté par le maire aux membres du Conseil municipal.

### **1.2 LECTURE DES DELIBERATIONS DES CONSEILS PRECEDENTS**

*Pour mémoire*

### **1.3 PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET PLAN D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT**

Lors du Conseil municipal du 29 octobre, a été décidée l'intervention d'un chargé de mission pour une durée de 5 mois, afin d'élaborer le plan communal de sauvegarde, d'organiser l'articulation avec le plan d'accueil et d'hébergement départemental pour lequel St Genix est PC de secteur pour l'Avant-Pays Savoyard, enfin réaliser un document d'information sur les risques majeurs

M. Benjamin PERROT-MINNOT a commencé sa mission début janvier et il est invité par le maire à présenter sa mission : méthode de travail et programme d'intervention.

Un plan communal de sauvegarde (PCS) a pour but de prévoir à l'avance :

- Les conditions de l'alerte, de l'information et du soutien à la population lors d'un événement de sécurité civile
- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes
- Les moyens humains et matériels pour faire face aux risques
- L'organisation nécessaire

Son élaboration passe par des phases de diagnostic, de définition de stratégie, de recensement des moyens et d'organisation de la gestion des événements.

La méthode proposée repose sur la constitution d'un comité de pilotage favorisant l'implication des élus.

Le plan d'accueil et d'hébergement relève du Préfet et est destiné à organiser, par secteur, l'assistance aux personnes déplacées ou sinistrées lors d'importants mouvements de population.

La mairie de St Genix ayant été désignée PC de secteur pour l'Avant-Pays Savoyard, elle doit organiser l'hébergement de la population avec les communes associées du secteur. Elle doit donc organiser un PC de secteur en relation avec la Préfecture et les services de secours, définir des zones de regroupement et actionner les capacités d'hébergement et de ravitaillement des communes du secteur.

Une première réunion du Comité de pilotage à mettre en place est prévue deuxième semaine de février. Sa composition de départ regroupe Catherine Faure-Lombard, adjointe chargée de la prévention, Joël Primard, maire, Jean-Claude Paravy, 1<sup>er</sup> adjoint, Jean-Pierre Drevet et Nelly Naux.

### **1.4 ECOLE ELEMENTAIRE : AMENAGEMENT DE DEUX CLASSES : AVENANT**

Les travaux sont aujourd'hui terminés : pour régler les entreprises ayant adressé leur décompte définitif, il reste à opérer une régularisation concernant le lot n° 2 Menuiseries Extérieures Alu attribué à la société AGR (Sébastien Mollard) : pour des raisons techniques, une fabrication d'éléments a été retirée du lot Maçonnerie pour être confiée au lot Menuiserie extérieure et quelques aménagements ont été modifiés.

Au total, l'avenant à passer pour ce lot correspond à 1 330 € de plus value et 900 € de moins value, soit une différence nette de 430 € HT, étant entendu que 630 € HT ont été retirés du lot Maçonnerie.

Il est proposé d'autoriser le maire à signer l'avenant correspondant, qui n'entraîne pas de surcoût global pour la commune.

*Délibération :*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 0*  
*Pour : unanimité*

## **1.5 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES**

### **Parkings :**

Les travaux du parking dit « Fatiguet » ont bien avancé grâce à la météo : revêtement effectué, ce qui permet son utilisation immédiate ; restent les finitions, notamment le marquage au sol et l'emplacement PMR.

Pour l'aménagement du parking du Centre, la démolition préalable de la maison Landrin est programmée au 15 février après désamiantage. Les dispositions sont prévues pour limiter la gêne des riverains pendant la nécessaire coupure de la rue du Faubourg.

Pour les parkings des Jardins : dossier de demande de subventions adressé.

Pour le Parking près de l'EHPAD : solde de la subvention du FDEC à recevoir.

**Salle polyvalente** : les 2 déstratificateurs ont été posés, comme chacun a pu le remarquer lors des vœux. Ils fonctionnent depuis. Reste à observer le bénéfice énergétique annoncé.

**Nettoyage voirie** : actuellement, les services techniques procèdent à un balayage systématique de chaque rue de la ville, ce qui semble être apprécié.

**Remplacement d'un poids lourd** : le camion servant aux espaces verts est particulièrement âgé et nécessite chaque année d'importantes réparations pour être maintenu en service (passage aux Mines). La municipalité s'est mise en recherche d'un autre véhicule, pas forcément aussi important en tonnage, mais muni d'une benne amovible.

Une occasion s'est présentée et a été retenue, après visite sur place : un véhicule Renault MASCOTT 110 d'occasion mais garanti 12 mois, avec benne AMPLIROLL déposable, en bon état. Le prix est de 17 500 € HT.

Il devrait rendre service de nombreuses années, vu le faible kilométrage prévisible pour son utilisation à St Genix.

*Délibération :*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 0*  
*Pour : unanimité*

### **1.5.1 Extension du columbarium**

Comme déjà évoqué en Conseil, la partie columbarium du cimetière s'est remplie et des devis ont été demandés pour adjoindre de nouvelles cases.

Il s'agit à la fois de rajouter des cases aux modules existants (6) et d'implanter un nouveau module de 6 cases. Bien entendu, le matériau sera identique à l'actuel (corps en granit du Tarn et portes en granit Multicolor Indien).

Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise la moins-disante, à savoir la Marbrerie De Villa pour 8 644,80 € TTC.

*Délibération :*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 0*  
*Pour : unanimité*

## **1.6 CREATION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE : AVENANT DE PARTAGE DES CHARGES ANNEXES**

Le maire rappelle que la Commune avait donné son accord à un groupement de commande avec Aoste concernant le projet de terrain synthétique : une convention a été signée en juillet 2015 à cet effet.

La commune d'Aoste joue le rôle de coordinateur. Or, si les marchés de maîtrise d'œuvre et plus tard de travaux sont séparés, quelques frais annexes sont avancés par le coordinateur (ex : frais de publication) dont St Genix doit rembourser sa part. Le receveur municipal a estimé que la convention n'était pas assez explicite pour permettre cela : il est donc proposé un avenant ajoutant un article à cet effet.

Romain Bavuz explique que pour lui ce projet n'étant pas prioritaire, il vote contre.

*Délibération :*  
*Contre : 2*  
*Abstention : 0*  
*Pour : 16*

Par ailleurs, le projet avance et une consultation d'entreprises pour les travaux a été lancée : l'ouverture des plis s'est tenue en janvier à Aoste et donne pour le volet relevant de St Genix :

|  |              |                 |
|--|--------------|-----------------|
| Lot Terrassement :                         | Entr. Favier | 142 082,70 € HT |
| Lot Terrain :                              | Entr. Laquet | 424 831,40 € HT |
| + MOE                                      |              | 41 360 € HT     |
| Soit une dépense totale pour le terrain de |              | 608 274,10 € HT |
| Lot éclairage :                            | SPIE         | 62 828,20 € HT  |

A ce stade, ces éléments ne sont donnés que pour information sur les prix issus de la consultation d'entreprises ; il n'est pas demandé au CM de voter sur la réalisation, nous sommes encore dans la phase de recueil des subventions possibles.

Il est rappelé que le Conseil régional a accordé une subvention de 91 221 € et que le volet éclairage, dont la consistance reste à vérifier, pourrait bénéficier de 15 000 € de subvention.

Par ailleurs, est toujours attendue une réponse de la FFF sollicitée.

Une discussion s'engage au sein du conseil sur les priorités respectives de ce projet et du projet de nouveau gymnase, dont il ressort que la commune ne pourra s'engager sur le terrain synthétique qu'après avoir obtenu des subventions réduisant le coût restant à sa charge et après s'être assurée qu'elle peut financer par ailleurs le nouveau gymnase en cours de mandature, par un recours à l'emprunt supportable.

## **1.7 PROJET DE GYMNASSE**

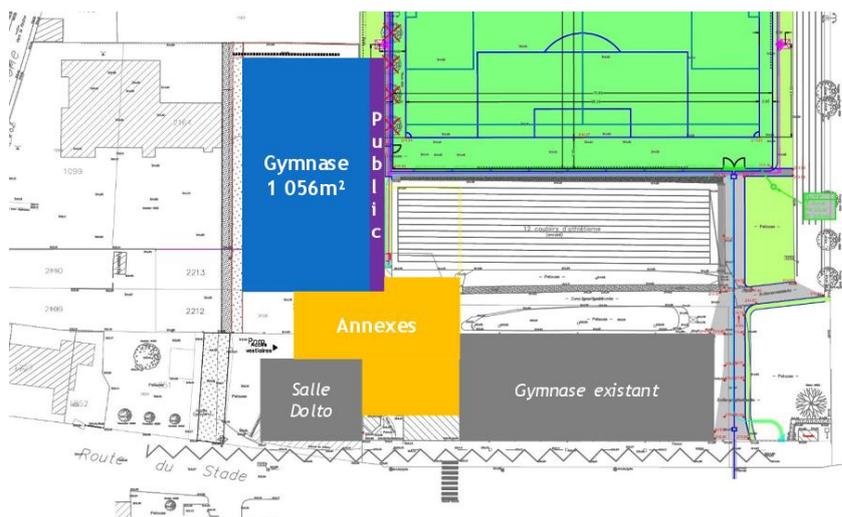
Le programme du projet se précise dans le cadre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Après une large enquête auprès des futurs utilisateurs, plusieurs réunions ont eu lieu avec la municipalité pour examiner les différents partis d'aménagement (prochaine le 11/3).

Au terme de ces discussions et des évaluations correspondantes, un schéma de principe est proposé, reposant sur la construction d'un second gymnase à un coût raisonnable perpendiculairement à l'existant avec refonte complète de l'espace consacré aux vestiaires, rangements, accueil du public et club-house entre les deux gymnases et à proximité du terrain de foot, sans supprimer les pistes utilisées pour l'EPS par le collègue.

L'idée est de retenir une structure plutôt économique que luxueuse et de mettre l'accent sur l'isolation et les aménagements communs qu'il ne faut pas sous-dimensionner.

Le schéma ci-après est commenté par Jean-Marie KREBS :



## **1.8 RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA GENDARMERIE**

Le bail liant l'Etat à la commune pour l'occupation de la Gendarmerie est à renouveler : la DDFiP (Domaines) a fait passer un projet reprenant strictement le loyer antérieur, en appliquant une indexation selon l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT), qui a peu évolué ces dernières années. Le nouveau loyer s'élève à 22 766 € annuels.

Il est demandé au Conseil d'autoriser le maire à signer ce bail de renouvellement.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **1.9 SITUATION DE LA ZONE DE CONTIN**

Le maire fait le point de l'avancement des deux dossiers évoqués lors des derniers conseils :

- le projet d'implantation de Médilac sur la parcelle communale libre au-delà d'ISERSOL a fait l'objet d'un compromis de vente signé, reprenant les clauses de précaution convenues en cas de non-finalisation du projet.
- pour l'hôtel, les offres de personnes intéressées continuent de s'élaborer

## **1.10 ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX**

Une sous-commission de la Commission des Travaux a travaillé à partir du diagnostic disponible pour élaborer un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), document exigible pour tout ERP non conforme au 31 décembre 2014.

Il s'agit de répartir les travaux et aménagements à effectuer selon trois échéances en fonction de leur priorité : à 3, 6 et 9 ans. Hors aménagements lourds (Cinéma, Poste), l'agenda correspond à environ 30 000 € par an, une partie pouvant être réalisée en régie.

La finalisation de l'Agenda est en cours, il sera proposé à l'adoption du CM lors de sa prochaine séance de février.

## **1.11 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR**

Le Préfet a adressé l'appel à projets pour la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR). Les critères sont un peu assouplis : possibilité de 2 projets par commune, plancher de subvention à 8 000 €, plafond à 200 000 €.

Les priorités concernent les opérations structurantes (espaces mutualisés, développement économique...), l'accessibilité des services publics, les contributions au développement durable, et le cas échéant les opérations de sécurité.

Une partie des priorités visent les opérations de compétence communautaire ; pour la commune, pourraient être présentés les dossiers d'accessibilité de la Poste et de la Gendarmerie (le Cinéma a déjà été retenu).

## **1.12 BILAN ET MISE EN CONFORMITE DU PLU**

Lors du Conseil Municipal du 23 septembre 2015, il avait été décidé de lancer l'évaluation à 9 ans du PLU prévue par la loi dite ALUR du 24 mars 2014.

Il s'agit d'effectuer l'analyse des résultats du PLU et de délibérer sur l'opportunité de le réviser ou non avant le 20 décembre 2016, indépendamment des mises en conformité qu'appellera le SCOT.

Il convient maintenant d'engager cet exercice au sein de la Commission des travaux et de l'urbanisme, en commençant par une réunion de recueil des éléments que la DDT se propose de nous transmettre sur l'application de notre PLU : une réunion est prévue à cet effet à la Communauté de communes.

Les autres communes ayant participé à la démarche de commune nouvelle sont dans la même situation et donc le même calendrier. Il est proposé de mener conjointement cette évaluation.

## **2. Commissions Municipales, activité des adjoints**

### **2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX)**

(cf. plus haut point 1.5 de l'OJ)

### **2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)**

Volet Affaires générales :

- Réception de fin d'année des personnels communaux le 18 décembre : occasion de revenir sur le départ à la retraite de Daniel GUICHERD
- L'agent de maîtrise recruté cet été, Tony REGNIER, a pris ses fonctions début janvier (cf. § 1.1).
- Elaboration du document unique (sécurité des conditions de travail) pour les services de la mairie : la mission confiée au Centre de gestion s'est terminée fin décembre avec la remise des documents résultant des réunions de travail tenues à la mairie. Ces documents sont en cours d'exploitation pour être présentés au Conseil lors de sa prochaine séance, pour adoption. La municipalité n'a pas attendu

la fin de la procédure pour procéder aux aménagements et acquisitions les plus évidentes pour se mettre en conformité.

Volet communication :

- L'Agenda 2016 a été distribué et « part » bien au guichet
- Le dernier Bulletin municipal a été diffusé autour de Noël, finalement sans ajout spécifique « commune nouvelle ».
- La séance de vœux a été un succès, réunissant de nombreux habitants, égayée par le CMJ.

Volet Finances :

- L'exécution du budget 2015 est maintenant close : les premiers éléments de cette exécution sont présentés :  
Dépenses et recettes de fonctionnement  
Dépenses et recettes d'investissement  
Bilan global : total des dépenses réalisées 2 621 572 €  
Pas de surprise : si les marges se réduisent progressivement, elles demeurent pour permettre de financer l'investissement, facilité cette année par le recours à l'emprunt dans des conditions favorables.  
Ce bilan sera approfondi pour la préparation du projet de budget 2016.
- Prochain RV prévu le 17 mars pour une Commission des Finances consacrée aux orientations 2016 avant présentation du budget au CM le 23 mars.

### **2.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)**

Personnes âgées :

Distribution des colis de Noël par les élus volontaires : bilan globalement satisfaisant. La commission propose de renouveler en 2016

Arrivée d'une nouvelle cheffe de service PA /PH /Précaires au TDS : volonté de travailler ensemble

Projet PASA : présentation à l'ARS et au Département ; réaménagement sur place des locaux et permanences.

Solidarité :

Bilan de la collecte et distribution de jouets solidaires (CMJ) : améliorer la méthode en associant en amont PARISolidarité ; à renouveler dans 2 ans ?

Bilan d'étape de l'action Jardin Partagé et suite à donner (montage association, encadrement...)

Prévention-Promotion de la Santé :

Ambroisie : action adultes du 9 au 20 mai ; proposition action expérimentale enfants du 1er au 10 Juin.

Lutte contre le surpoids des enfants de moins de 6 ans (IREPS +MALIN 10 février à 17h30) prochaine réunion le 10 février.

Retour sur la rencontre « Politiques de santé et Territoire » du 23 octobre 2015 : nous avons apprécié la participation gracieuse du Dr El Ghozi, Président national de l'Association « Elus, santé publique et territoires ». Il est proposé en retour d'adhérer à cette association, qui anime des thèmes correspondant bien à nos préoccupations. La cotisation annuelle plancher est de 20 €.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)**

La Commission se réunit le 10 février prochain.

A l'OJ :

Dossiers de subvention aux Associations

Accueil des nouveaux arrivants

Répartition des salles 2017

Forum des Associations 2016

Bibliothèque

Point des animations 2016

La Commission Culture du SMAPS s'est réunie pour une convention avec la DRAC, avec intervention d'une troupe et en vue de l'élaboration d'une politique culturelle locale.

Nouveau gymnase : voir Pt 1.7 de l'OJ

Sur la grande fête, élargissement du groupe autour du Comité des Fêtes, pour un jumelage avec la journée Terroir en 2017.

Avancement projet lecture avec bibliothèque, écoles, crèche... avec compagnie « et patati et patata ».

Montage du projet Fourberies de Scapin le 19 mai (scolaires l'après-midi, public le soir).

Recherche de solution pour réactiver l'activité tennis.

## **2.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)**

### **Commission scolaire : réunion du 18 janvier 2016 :**

Retour transports scolaires avec certainement suppression du transport le midi à la rentrée 2016 donc nous nous renseignons sur la capacité d'accueil de notre cantine, des projets alternatifs sont en cours de réflexion en CCVG, notamment avec l'association écomobilité.

La photocopieuse de la Maternelle nécessite d'être changée, nous avons reçu plusieurs devis mais une solution intermédiaire a été proposée, à savoir donner une photocopieuse de la Mairie dont l'utilisation est moindre par notre personnel.

Appel à projets pour les territoires éducatifs d'innovation numérique. Alternatives à étudier, salon du numérique à Bonneville le 10/02/2016.

Réflexions sur la sortie fin juin du CMJ et des projets à mettre en place avec les enfants.

Visite des 4 écoles concernées par le périmètre de notre peut-être future commune nouvelle le mercredi 20 janvier 2016, en présence d'élus de St-Genix et du SIVU du Mont Tounier et des 4 directeurs des écoles.

Rencontre jeudi 21/01/2016 pour l'utilisation des deux nouvelles classes, du Maire, de la Commission scolaire, de Mmes Déplante et Costerg et deux membres du centre de loisirs. Un accord a été trouvé, nous attendons une convention de la part de la CCVG que nous amenderons si besoin.

Réflexion de la part de l'école élémentaire et de la Commission pour répondre au mieux au besoin de sécurité, notamment avec le plan Vigipirate : fermeture à clefs du portillon en dehors des heures d'entrée et sortie des élèves, pose d'un interphone sans fil sur le bâtiment même de l'école.

### **Conseil municipal Jeunes (CMJ) :**

Retour de la collecte de jouets du mois de décembre, une belle mobilisation de la part des enfants, des parents, des directeurs des 3 écoles et des enfants du CMJ.

Réunion le 11/01/2016 pour la préparation de la cérémonie des vœux du Maire. Remarque, nous avons 8 enfants de l'élémentaire sur 12 le samedi donc une belle participation des jeunes.

Réunion lundi 01/02/2016, uniquement l'élémentaire avec des projets propres à mettre en place, il en sera de même avec les collégiens le lundi 8/02/2016.

## **3. INTERCOMMUNALITES**

### **3.1 PROJET DE COMMUNE NOUVELLE**

Le Maire rappelle que 3 communes sur 4 ont délibéré favorablement pour la création de la commune nouvelle le 3 décembre 2016. Seul le Conseil Municipal de Champagneux ne s'est pas prononcé, le sujet n'ayant pas été soumis au vote lors de cette séance.

La commune nouvelle n'a donc pas pu être créée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais le projet sur lequel beaucoup se sont investis en 2015 n'est pas abandonné pour autant. La balle est dans le camp du CM de Champagneux.

Pour avancer et répondre à d'éventuelles difficultés, une réunion s'est tenue ce mardi 26 janvier à la mairie de Champagneux entre les 4 maires avec le Centre de Gestion et l'ASADAC pour préciser les conditions de gestion du personnel communal.

Il est rappelé qu'un dispositif d'accompagnement financier des fusions a été prolongé en loi de finances, mais à un niveau inférieur par rapport à 2015 (-65 000 € par an environ de dotations), à condition de délibérer avant la fin juin.

La discussion en Conseil revient sur les conditions de relance du projet : approfondissement sur la gestion du personnel, les simulations fiscales... mais l'ensemble reste suspendu à la position du Conseil municipal de Champagneux, qui se réunit la semaine suivante : délibérera-t-il ?

### **3.2 SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE**

A la suite des délibérations des communes et communautés de communes concernées sur les projets de « Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale », une initiative a été relancée pour un regroupement des communautés de communes de l'Avant-Pays Savoyard avec nos voisins dauphinois, à savoir la Communauté de communes des Vallons du Guiers.

Les préfets ont fait savoir qu'ils étaient ouverts, à condition que la proposition soit suffisamment consensuelle des deux côtés du Guiers. Concrètement, cela se traduit par un projet d'amendement à présenter aux deux

projets de SDCI 73 et 38. Pour la Savoie, il sera porté par le Président de la CCVG, qui participe à la Commission départementale de coopération intercommunale du 8 février.

En attendant, les élus communautaires et municipaux ont manifesté symboliquement leur attachement à ce rapprochement par un regroupement sur le Pont François 1<sup>er</sup> entre les deux Pont-de-Beauvoisin samedi 23 janvier, formant une chaîne dont la presse a rendu compte.

Parallèlement, le 15 décembre 2015, à la Maison du Lac, s'est tenue la première réunion des groupes de travail sur la fusion des Communautés de Communes :

- Témoignage et retour d'expériences de Jean-François DUC, Vice-président de Cœur de Savoie
- Présentation de la démarche par l'ASADAC : instances, calendrier, feuille de route
- Travail en Commissions

### **3.3 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SYNDICAT MIXTE**

#### **Commission Tourisme mixte CC Val Guiers et CC Les Vallons du Guiers du 27 novembre 2015**

Musée d'Aoste : visite du musée gallo-romain, de l'église et du four antique

#### **Commission mixte Economie/Travaux du 14 décembre 2015**

- Raccordement ERDF pour AGRATI : ligne à partir d'Aoste
- Définition de la compétence pour les ZAE
- Mode de réalisation du bâtiment périscolaire à Saint Genix sur Guiers

#### **Commission d'Appel d'Offres du 16 décembre 2015**

Marché de travaux pour l'aménagement du parking poids lourds

#### **Conseil communautaire du 17 décembre 2015**

OJ ? :

#### **Commission Transports scolaires du 12 janvier 2016 (OJ)**

Présentation de l'agence Ecomobilité par Mme DODIER Gwenaël, chargée de mission Jeunes et Santé  
Réflexion sur les solutions de déplacement alternatif au transport scolaire dans un rayon de 3 km des établissements scolaires

Echanges et retours d'expériences

Retour sur la proposition de suppression du transport du midi

Autres pistes d'optimisation

#### **Bureau communautaire du 19 janvier 2016**

- Proposition de la Société d'Aménagement de la Savoie pour l'alimentation en électricité d'AGRATI
- Questions diverses demande devis pour fibre optique.

#### **Office de Tourisme : conseil d'administration du 28 janvier 2016**

- Mise en place des structures du regroupement opéré (Val Guiers & Lac d'Aiguebelette)
- vote du budget 2016

#### **Commission Tourisme mixte CC Val Guiers, CC Les Vallons du Guiers et CC du Lac d'Aiguebelette du 2 février 2016**

Musée Galetti de St Maurice : visite ouverte à tous les Conseillers municipaux

#### **Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard**

- Réunion sur le Plan digital Savoie, porté par le Syndicat mixte pour l'Avant-Pays

### **3.4 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

#### **3.4.1 SICTOM du Guiers**

Départ du délégué général : une suppléante recrutée

#### **3.4.2 SIEGA**

Redémarrage des travaux de Belmont

La gestion du réseau de St Genix réintégrée dans le marché Lyonnaise des Eaux, titulaire d'un marché de prestation.

### **3.4.3 SIAGA**

Débat budgétaire.

## **4. Questions diverses**

Quelques questions sont évoquées à l'initiative de plusieurs conseillers municipaux (Christine Pascal, Pierre Maréchal...) :

- Voir à mieux éclairer les passages piétons
- Mieux délimiter les limites de la voirie CD vers Pont-de-Beauvoisin (relève du département)
- Reboiser parcelle vers la confluence

Prochains conseils municipaux programmés :

25 février 2016

23 mars 2016

28 avril 2016

26 mai 2016

7 juillet 2016

Séance levée à 22h30.